



MAIRIE D'ORGERUS
78910

Communauté de communes du
Pays Houdanais
Monsieur Jean-Marie TETARD
Président
22, Porte d'Epéron
78550 MAULETTE

Courriel : ccph@cc-payshoudanais.fr

Orgerus, le 26 avril 2023

N/Réf : JMV/KG

Affaire suivie par : Karine Goëller

Courriel : k.goeller@orgerus.fr

Objet : Utilisation de la salle polyvalente pour le collège d'Orgerus

Monsieur le Président,

Comme cela a été convenu lors du dernier Conseil communautaire, nous avons bien noté que vous acceptez de prendre en charge l'occupation de la salle polyvalente par le collège d'Orgerus depuis 2021, correspondant à la somme totale de 2 820 € (pour 860 heures d'occupation) :

- 36 semaines en 2021 soit 360 heures,
- 36 semaines en 2022 soit 360 heures,
- 14 semaines en 2023 soit 140 heures.

Bien qu'un tarif de 10 € de l'heure avait été voté pour 2020 et 2021, nous vous avons fait bénéficier du montant actuel, soit 3 euros de l'heure en divisant le temps d'occupation par 3, ceci afin d'éviter tout rejet de la Trésorerie publique.

Vous en souhaitant une bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Le Maire,


Jean-Michel VERPLAETSE